



HIVER'60

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Les Films de la Passerelle - 62 rue de Renory - 4031 Liège - Belgique

Tel : +32 43 42 36 02 - Fax: +32 43 43 07 20

www.passerelle.be

Sommaire

I. SYNOPSIS	3
II. LES PERSONNAGES	4
III. LA GREVE :.....	6
A) LA GRANDE GREVE DE L'HIVER 1960-1961	6
B) L'HIVER'60 : L'HISTOIRE MECONNUE	9
C) HISTORIQUE DE LA GREVE GENERALE DE 1960	13
IV. ANNEXES :.....	19
A) COMPRENDRE L'ETAT BELGE AUJOURD'HUI.....	19
1. CREATION DE L'ETAT BELGE	19
2. LA QUESTION ROYALE : 1945-1951	21
3. L'ORGANISATION D'UNE CONSULTATION POPULAIRE EN 1950	21
4. LES RESULTATS DE LA CONSTITUTION DIVISENT WALLONS ET FLAMANDS	22
5. LEOPOLD III SE RETIRE	23
6. FRONTIERE LINGUISTIQUE	24
7. LIGNE DU TEMPS	25
8. LEXIQUE :	28
B) DOCUMENTS	30
V. QUESTIONNAIRE.....	31
VI. BIBLIOGRAPHIE	32

I. Synopsis

Synopsis - LONG

1960, le rock, les premiers twists, un hiver rude. D'autant plus rude que, dans les entreprises belges, l'annonce des mesures de régression sociales décidées par le gouvernement déclenche une grève sauvage parmi les travailleurs. Trois d'entre eux, André, Albert et Fred sont au premier rang d'une lutte qui promet d'être chaude.

André entre dans le conflit, empêtré dans sa propre histoire : conflit avec sa femme, qui rêve de promotion sociale et ne veut pas d'enfant ; conflit avec son père, ancien résistant et militant expérimenté, trop sage à son goût ; conflit enfin avec l'organisation syndicale, qui bride son impatience et l'oblige à la stratégie. Cette grève qui lui échappe donne un goût amer aux fêtes de fin d'année. Lors du souper de réveillon, André quitte la table familiale.

Pourtant, quand il rencontre Monique, divorcée, un enfant, il trouve une main tendue. L'enfant qu'André n'a jamais eu, il est là. Rêve pour André, poids pour Monique, l'enfant à partager sera leur point de rencontre. Mais, l'aube naissante les réveille d'un rêve impossible et ils se quittent sans espoir de se revoir. Fortement ébranlé, André vivra désormais en marge de la grève.

La lutte s'est durcie, les assemblées de grévistes se font plus houleuses, les affrontements avec les forces de l'ordre plus nombreux, plus violents. De son côté, Monique vit un bouleversement intérieur qui la jette, au plus fort d'une émeute, dans les bras d'un manifestant, Charles, instituteur. Elle gagne, dans cette brève liaison, un équilibre nouveau, le temps de comprendre qu'elle peut diriger sa vie.

La grève qui s'épuise abandonne, dans les rues dévastées, des hommes déçus, prêts à tourner la page et un dernier sabotage, perpétré par le père d'André, sera le point d'orgue de la lutte. La reprise du travail à lieu à travers tout le pays.

Synopsis - COURT

1960, le rock, les premiers twists, un hiver rude. D'autant plus rude que, dans les entreprises belges, l'annonce des mesures de régression sociale décidées par le gouvernement déclenche une grève sauvage parmi les travailleurs. Quatre d'entre eux, André (Philippe Léotard), Albert (Ronny Coutteure), Fred (Paul Louka) et Monique (Françoise Bette) sont au premier rang d'une lutte qui promet d'être chaude. Ils vont s'investir dans cette fête collective, ces espoirs de lendemain qui chantent, ce désir de fraternité et de solidarité dont ils ne sortiront pas indemnes.

II. Les personnages

André - PHILIPPE LEOTARD



30 ans, fils de cheminot, marié sans enfants. Il travaille dans une petite usine métallurgique.

André, c'est le jeune travailleur qui en veut. Il voit dans la grève l'espoir d'un changement fondamental et s'y investit de manière absolue, radicale, spontanée, en marge des mots d'ordre et des tactiques. Pour lui, c'est également l'éclatement du quotidien et du carcan de l'univers conjugal et familial. C'est donc à corps perdu qu'il se lance dans le mouvement.

Fred - PAUL LOUKA



40 ans, ouvrier et délégué syndical. Il est lié d'amitié avec André.

Fred, c'est le leader, celui qui consacre sa vie au syndicat et en fait sa raison d'être. C'est à ce titre que Fred, après une intervention courageuse lors d'un meeting, devient le porte-parole de la base. Lors du déclenchement spontané de la grève, il se voit porté à la tête du mouvement.

Emile - CHRISTIAN BARBIER



55 ans, cheminot, père d'André, vieux militant socialiste, a connu le passé des luttes ouvrières. Emile, c'est le porteur de la tradition, tradition faite de fidélité au parti et de respect de certaines valeurs : travail, solidarité, discipline, unité. A la fin de la grève, séduit par des camarades, Emile est amené à effectuer un sabotage. Ultime aventure d'une vie militante ? Emile, qui n'a pu comprendre son fils, aura, paradoxalement, posé l'acte le plus violent.

Monique - FRANCOISE BETTE



Employée sans histoire, réservée, étouffée entre son fils et sa mère, elle va connaître sa première grève.

Troublée par André, de qui elle sent venir un appel profond, bousculée physiquement lors d'une manifestation, elle apprendra à se libérer du carcan familial et à s'accepter en tant que femme.

Albert - RONNY COUTTEURE



Albert, c'est le copain d'André, le brave type spontané et chaleureux. Il suit le mouvement avec enthousiasme et, parfois même, violence tout en essayant d'arranger les bidons et de tempérer son ami.

Charles - MARCEL DOSSOGNE



38 ans, enseignant, il pose, sur la grève, un regard attentif et sensible et ce n'est pas par hasard que Monique va rencontrer Charles et vivre avec lui une relation qui dépassera le simple attrait entre un homme et une femme.

III. La grève :

a) La grande grève de l'hiver 1960-1961

La grève générale de l'hiver 1960-1961 prend place dans la période qui suit la défaite électorale du gouvernement d'Achille Van Acker qui était un gouvernement laïc groupant socialistes (PSB) et libéraux.



Depuis le 3 septembre 1960, Gaston Eyskens dirige un gouvernement de coalition de centre-droit groupant sociaux-chrétiens (PSC) et libéraux (PLP).

Après la décolonisation du Congo, en raison de la dette publique élevée, le gouvernement Eyskens s'engagea dans un vaste programme d'austérité baptisé Loi Unique.

Au Comité national élargi de la FGTB, André Renard voulut faire adopter le principe de la grève contre ce programme le 6 décembre 1960. Mais sa motion fut repoussée par toutes les régions flamandes, celle de Bruxelles s'abstenant. Les Wallons étaient en minorité mais la grève eut quand même lieu. Elle dura 6 semaines et paralysa principalement la Wallonie, la reprise du travail étant massive en Flandres après quelques jours.



C'est un conflit classique entre les syndicats et un pouvoir politique disant vouloir redresser les finances publiques par des mesures d'austérité, notamment par des restrictions sur le plan social. Mais en raison du contraste entre la poursuite de la grève au Sud du pays et son essoufflement relativement rapide au Nord, « la grève du siècle » a profondément marqué à la fois le mouvement wallon et la perception de la Wallonie par elle-même et par le reste de la Belgique.

LES EVENEMENTS

Suite aux différents mouvements de grève, la gendarmerie a dut intervenir et le gouvernement fit même appel à l'armée. Plusieurs journaux socialistes qui invitaient les soldats à la désobéissance furent saisis. On dénombra plusieurs morts causés par des attentats à la bombe. La gare des Guillemins à Liège a entièrement été détruite.

Au point de vue religieux, le Cardinal Van Roey condamna la grève, alors que le clergé de Seraing rendit hommage à cette initiative.

Le mouvement de grève s'essouffla très rapidement dans le Nord du pays alors qu'André Renard y avait été splendidement accueilli, notamment à Anvers.



A Ivoz-Ramet, André Renard donna une orientation wallonne à la grève, estimant que seul le Fédéralisme permettrait à la Wallonie de se redresser sur le plan économique. Quelques jours plus tard, les socialistes wallons se réunirent à Saint-Servais pour appuyer cette demande d'autonomie dans une adresse au Roi.

Le 3 janvier 1961, les députés socialistes wallons déclarèrent que sans modification de la politique nationale « Le peuple wallon n'aurait d'autre issue que la révision des institutions politiques du pays afin de choisir lui-même les voies de son expansion économique et sociale »

Le 13 janvier 1961 se tint une Assemblée des élus socialistes de Wallonie à Saint-Servais qui affirma pour la Wallonie « Le droit de disposer d'elle-même » et qu'ils mettaient leurs mandats à la disposition du Parti. Les termes choisis indiquent la gravité de la démarche qui est d'ailleurs sans précédent puisque jusqu'ici, les députés socialistes wallons ne s'étaient jamais réunis sans leurs homologues flamands pour faire une déclaration publique.

Ce mouvement social violent, quoique se concluant par un échec au moins politique (l'austérité sera votée au Parlement), allait trouver une nouvelle énergie dans la revendication du Fédéralisme par la majorité du mouvement ouvrier wallon, celui-ci voyant la façon de redresser l'économie régionale.

Le gouvernement démissionna après l'épuisement de la grève, mais le parti socialiste sortit renforcé de l'épreuve de force.

LES CONSEQUENCES DE LA GREVE

Cette grève va déboucher sur la revendication de l'autonomie wallonne et de réformes de structures en vue de mieux contrôler le développement wallon et par la même occasion, faire face aux difficultés économiques de la Wallonie.

Dès janvier 1961, le Mouvement Populaire Wallon (MPW) est lancé. Il est l'organisateur du pétitionnement wallon. Suite à la grève apparaît aussi le phénomène idéologique et sociologique nommé Renardisme (du nom d'André Renard principal leader syndical wallon) combinant revendication sociale et autonomisme wallon.

Le MPW a refusé jusqu'au bout de former un parti politique pourtant de nombreuses choses avaient des conséquences sur le plan électoral et politique. Quelques exemples :

- le succès qu'il obtint en organisant le pétitionnement de 1963.
- la rupture entre de nombreux syndicalistes socialistes et le Parti socialiste.
- l'exacerbation de certaines questions communautaires comme les Fourons ou l'expulsion des étudiants wallons de Louvain.
- la montée électorale de la Volksunie en Flandres.
- l'aggravation des difficultés économiques de la Wallonie.

Dès 1968, le Rassemblement wallon avec le FDF (Fédéralistes Démocrates Francophones) et la Volksunie vont renforcer considérablement les partisans du fédéralisme au Parlement belge.

La réforme de l'état, votée au Parlement durant la législature 1968-1971, a enclenché une série de réformes de l'Etat belge (1980, 1988, 1993, 1999) qui ne sont pas achevées et qui ont progressivement transféré une moitié des anciennes compétences nationales aux mains des entités fédérées.

Bien que le lien entre la Gauche et le Mouvement wallon, très net dans les années 1960, se soit affaibli aujourd'hui, la FGTB wallonne demeure une force syndicale qui compte et demeure également fidèle aux idéaux renardistes, tout en ayant subi comme les autres mouvements ouvriers les mutations sociologiques qui sont aussi celles de la classe ouvrière et du monde du travail en général.

b) L'hiver'60 : l'histoire méconnue



L'hiver 1960 – 1961 est sans doute la période la plus troublée et la plus tragique de l'histoire de la Belgique d'après guerre. Durant 5 semaines, une grève générale et insurrectionnelle a mobilisé le pays ; cinq semaines d'arrêt total de toute vie économique, un million de grévistes, des sabotages multiples, des émeutes, l'intervention de l'armée, des arrestations par centaine, les blessés, les morts marquent l'année zéro de la crise économique wallonne et l'année zéro de la crise institutionnelle Belge. Cette grève a polarisé

toutes les questions essentielles qui ont marqué les années 60 et 70 de la Belgique et plus particulièrement de la Wallonie. Crise économique, réforme de structures, Fédéralisme.

Six mois après l'indépendance du Congo et au lendemain du mariage royal entre Fabiola et le Roi Baudouin, le pays plonge dans la violence, dans l'affrontement de classe et dans la division communautaire. Et par un étrange retour de l'histoire, par cette amnésie de l'inconscience sociale, cette grève marquera peu les consciences de la jeune génération qui aujourd'hui ne sait pas ce qui s'est passé lors de cet hiver tragique qui fut l'un des événements dominants du XXe siècle en Belgique.

Et si les étudiants de nos universités savent ce qui s'est passé en mai 68, et peuvent tous citer Daniel Cohn Bendit comme un des leaders de la contestation étudiante, peu, pour ne pas dire aucun, ne connaissent ces événements de 1960 ; qui peut citer un seul des leaders historiques de ce mouvement et en particulier André Renard, cet anarcho-syndicaliste Liégeois qui assumait ce mouvement qui déborda tous les appareils politiques et syndicaux.



Le cinéma est aussi témoin et thermomètre de l'Histoire. Si en cette année 1960 on voit en France éclore la nouvelle vague, ce mouvement de révolte et de rupture de jeunes cinéastes en colère contre un cinéma traditionnaliste et académique qui fit entrer la cinématographie française dans la modernité, en Belgique le film qui marqua ce début de décennie fut le superbe poème cinématographique de Paul Meyer « Déjà s'envole la fleur maigre » sans doute l'un des chefs d'œuvre méconnus de ce qu'on appela le néo-réalisme, chant funèbre de la réalité sociale d'un pays qui avait vécu sur sa tradition minière et ouvrière. La grève de cet Hiver 60 allait semer le glas de cette époque dans un dernier soubresaut où une classe sociale, telle un animal blessé, rue dans les brancards et fête dans la violence et l'amertume la fin de son cycle.

Ainsi allaient se clore deux siècles de saga industrielle, pour commencer une autre saga moins passionnante et dont la Belgique n'est pas encore sortie aujourd'hui : la réforme de l'Etat, le Fédéralisme et futur Confédéralisme.

Étrange pays qui prépare à grand renfort de commémoration l'indépendance du Congo, ce pays quatre-vingt fois plus grand que son propre territoire, mais qui semble oublier cette

grève historique, ce moment de l'Histoire qui fait de cette année 60 une des années clés du XXe siècle. Car l'on ne peut séparer l'indépendance du Congo et la fin du rêve colonial de la prospérité de la Belgique bâtie sur cet empire colonial, sans comprendre que la grève en fut tout à la fois le prolongement et le complément.

L'histoire se construit à coup de secousses sismiques qui révèlent les malaises, les non-dits, les angoisses et les révoltes d'un peuple et de ses institutions. Cet hiver 60 est le moment historique le plus révélateur des contradictions sociales et communautaires qui ont traversé la Belgique, ce chant du cygne de la grande épopée industrielle syndicale et ouvrière wallonne, de ses luttes, de ses révoltes, de ses espoirs de lendemain qui chantent, de ce désir de fraternité, de solidarité et de mobilisation collective que l'on appelle la lutte des classes.



Sans doute le prolétariat s'est-il dissout dans le Néo-libéralisme, sans doute les consciences de classes et le sens des solidarités collectives se sont-ils évaporés dans un univers de plus en plus virtuel. Reste une nation, un peuple dont ses habitants ne peuvent créer, fonder, structurer leur avenir sans une connaissance profonde des racines de leur histoire. Même s'il est évident que notre cinéma, notre littérature et de notre théâtre sont peu inscrits dans cette relecture et revisitation de ce qui a structuré notre mode

de vie, nos idéologies, notre manière de penser et notre manière d'être.

Car après le premier coup de gong que fut la grève de 1950 lors de la question Royale qui marqua la profonde division du pays entre les ethnies du Nord et du Sud, entre les traditions rurales et ouvrières, chrétiennes et laïques, la grève de 60 marqua l'année zéro du fédéralisme et de la division d'un Etat en deux entités distinctes appelées à organiser leur divorce, procédure qui n'est pas encore terminée plus de cinquante ans plus tard.

Paradoxe de l'histoire : si ce fut un leader syndical anarcho-syndicaliste, André Renard qui lança le fameux mot d'ordre de Fédéralisme, c'est aujourd'hui la branche la plus droitrière de la classe politique flamande qui appelle avec radicalité au confédéralisme et à la mort de l'Etat unitaire. Il est loin le temps où le Republicanisme était porté en Belgique par la gauche radicale et par un Julien Lahaut dont un des collaborateurs osa lancer en pleine prestation du serment du roi Baudouin en 1950 « Vive la république ». L'Histoire a de ses retournements, de ses paradoxes que les hommes ne peuvent toujours programmer et planifier.

Reste à espérer que dans les six mois qui viennent, de nombreux intellectuels de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre, Belges et immigrés se retrouveront pour célébrer cet anniversaire, préserver notre mémoire et réfléchir à notre histoire en devenir. Pour ma part, dès à présent avec mes producteurs et partenaires, je compte pouvoir animer de nombreux débats à l'occasion de la ressortie dans les cinémas du film **Hiver 60** tourné voici



près de trente ans sur les lieux mêmes des événements, et ainsi faire une lecture de l'Histoire à la fois au niveau politique, historique et culturel.

Ce sera l'occasion d'une réflexion sur la dualité de l'histoire passée et de l'histoire présente, ce sera aussi l'occasion de questionner le rapport dialectique entre l'événement collectif et les destins individuels. Ou, comment un embrasement collectif et populaire va polariser les rêves et les révoltes de ceux qui sont en général les victimes et observateurs passifs de l'Histoire et qui vont devenir, l'instant d'une grève générale, les acteurs principaux, en mêlant destins individuels et collectifs dans une grande fête transgressive.

Dans la tourmente des événements, chacun a pu vivre cet éclatement du quotidien, ce brassage de destins, cette expression des révoltes étouffées, des rêves enfouis et de l'utopie possible. Car la question centrale reste toujours celle de la quête du bonheur et de cette formidable volonté de changer le monde sans passer par les formalités habituelles et les compromis institutionnels. À travers ce retour sur notre passé, chacun pourra peut-être mesurer, dans la maturité ou l'impatience, son rapport à la politique au sens noble, à l'histoire et à la capitalisation des énergies qui fondent les individus, les communautés et les nations.

Les blessures sont-elles encore trop vives cinquante ans après entre Flamands et Wallons, entre famille chrétienne et socialiste, entre oligarchie économico financière et syndicats ? Déjà voici trente ans, tous les obstacles et censures officielles et informelles s'étaient mis sur la route de la réalisation de ce film qui fut l'un des rares films dont le ministre libéral en exercice de la communauté française Albert Demuyter refusa de confirmer l'avis unanime de la commission de sélection du film d'allouer un budget de coproduction à cette réalisation. Déjà à cette époque, le ministre social-chrétien Michel Hansenne refusa également d'avaliser la décision de cette commission. Fait rare dans l'histoire, il fallut attendre 7 ans et un nouveau gouvernement avec un ministre socialiste à la Communauté Française, Jean Maurice Dehousse, pour remettre en selle ce projet.

Angoisse du miroir, amnésie historique et politique, toutes choses qui finalement concrétisent une sorte de peur de soi-même et de refus de traverser le miroir pour mieux comprendre les tumultes de l'histoire. Mais n'y a-t-il pas là le syndrome et le symbole d'une gauche belge divisée linguistiquement, prise en étau entre les excès du Marché et la paralysie de l'économie étatiste, les contraintes de l'Etat providence et la violence du Néolibéralisme, d'une gauche piégée entre la gestion du pouvoir, les affaires, les féodalités et les luttes de clans, laissant trop souvent de côté le travail de mémoire, de réflexion et de vision politique pour un pragmatisme bien éloigné de cette culture de la fraternité, de la lutte, du syndicalisme et des grandes mobilisations collectives. D'une gauche qui représente la morale, les valeurs face à une société dont l'économie et la culture marchande sont devenues l'idéologie dominante, le nouveau « veau d'or ». Mais d'une gauche parfois trop en manque de projets mobilisateurs et visionnaires susceptibles d'entraîner l'enthousiasme d'une nouvelle génération pour qui Hiver 60 « Connais pas ».

Chaque nation et chaque peuple a son histoire singulière, sa mémoire, son imaginaire et ses rituels. Les créations artistiques portent témoignage de ce patrimoine sur lequel une nation se construit et se donne un visage. Il est vrai que cette grève est sans doute un des derniers soubresauts du deuxième millénaire. Il a suffi de dix années de ce troisième millénaire pour que l'on voit s'esquiver, se dessiner, se révéler les lignes de forces d'une nouvelle séquence de l'histoire. Ces commémorations, qui s'inscrivent dans la mémoire collective, peuvent paraître pour beaucoup comme un inutile devoir de mémoire qui ne fera que ressasser la

nostalgie des vieux combattants. La transmission naturelle et orale qui se faisait au cœur des familles entre grands-parents, parents et enfants n'est plus de mise à l'heure d'internet et de la toute puissance des médias qui ne vise que l'immédiateté, le flux, le virtuel. Il est un fait que le processus de globalisation n'applique ni la solidarité entre les hommes ni l'égalisation de leurs conditions d'existence. On peut donc parler d'un changement radical dans les relations entre les hommes.

Les espérances révolutionnaires de 1789 en France à 1917 en Russie sont bien loin. Il ne s'agit pas de regarder dans le rétroviseur, encore que cela est parfois bien utile pour éviter les accidents, mais de se regarder dans un miroir, le miroir du temps pour en trouver les stigmates du passé. La Wallonie fut bâtie sur le charbon, l'acier, le verre, sa sidérurgie et sa métallurgie, l'épopée industrielle, John Cockerill et les autres, les grandes grèves de 1932, de 1950, de 1960, la guerre, la résistance. L'on ne peut oublier que notre histoire présente trouve ses racines dans cette histoire passée et que nos paysages du présent, les paysages réels que l'on traverse et non pas les paysages virtuels que l'on trouve sur internet, sont marqués par ces empreintes de l'histoire. Nos consciences ont été façonnées dans ces tumultes, ces espoirs, cette création chaotique qui est celle qui crée les régions, les nations, les peuples et les individus.

Thierry Michel



c) Historique de la Grève Générale de 1960

1950

Première grève générale de l'après 2^e guerre mondiale. Elle est suscitée par la question royale et la position de neutralité et de cohabitation du roi durant l'occupation allemande. Elle entraîne la démission du roi Léopold III. Son fils Beaudouin prête serment.

1956

Congrès extraordinaire de la FGTB, le syndicat de la gauche socialiste et communiste. Il accouche d'un rapport, holding et démocratie économique

1957

1^{er} malaise social des années 50 : grève dans le bâtiment et la métallurgie,

1958

Exposition Universelle à Bruxelles. La Belgique, puissance coloniale, est au cœur du monde.

1959

En février débute le second malaise social avec la grève du borinage. Cette grève sauvage des mineurs est spontanément suivie par les métallurgistes des régions du Centre et ceux de Charleroi, plus de 100.000 travailleurs sont en grève.

1960

29 janvier

1^{ère} grève générale de 24h

2 mars

Nouvelle grève de mineurs dans le borinage suite à l'annonce de la fermeture de charbonnage

Juin

Plusieurs grèves ont lieu dans les charbonnages

30 juin 1960

Le Congo accède à son indépendance

Juillet

Le 1^{er} ministre M. Eyskens annonce la préparation d'un programme d'austérité justifiée par la répercussion de l'indépendance du Congo sur l'économie belge. Il fait appel à toutes les classes sociales

27 septembre

Le projet de loi unique est annoncé devant la chambre lors d'une déclaration gouvernementale devant la chambre

6 octobre

Les mineurs du Borinage cessent une nouvelle fois le travail

8 octobre

1^{ère} manifestation publique contre la loi unique à Anvers

20 octobre

Le parti socialiste et la FGTB lance l'opération vérité qui dénonce la loi unique

21 novembre

1^{er} débrayage contre la loi unique rebaptisée par ses opposants « loi unique »

14 décembre

Nouveau débrayage qui s'étend à toute la Wallonie et certains secteurs industriels flamands

15 décembre 1960

Mariage du Roi Baudouin et de la Reine Fabiola De Mora Y Aragon

19 décembre – Lundi

Les événements se précipitent, une manifestation spontanée a lieu à Charleroi.

20 décembre – Mardi

Début des discussions du projet de loi unique à la chambre des représentants. Nombreux débrayages spontanés, dans le secteur privé, Fonctionnaires communaux, enseignants, dockers d'Anvers mais aussi les grandes entreprises du bassin industriel liégeois débrayent spontanément contre l'avis des délégués syndicaux. Les cheminots et bien d'autres secteurs amplifient le mouvement

21 décembre – Mercredi

La grève s'étend à de nouveaux secteurs, à Liège et Charleroi et est suivis par les métallos de la région du Centre et de Namur qui décident la grève générale. Les fédérations des métallurgistes FGTB (socialistes) lance le mot d'ordre de grève générale. C'est la reprise en mains par les organismes syndicaux officiels.

22 décembre - Jeudi

La grève s'étend de la Wallonie vers le Nord du pays. Les régionales syndicales décrète le mot d'ordre de grève général. A la chambre, le débat parlementaire est houleux et le Parlement est mis en vacance jusqu'au 3 janvier contre l'avis des mandataires socialistes

23 décembre – Vendredi

Toute la Wallonie est paralysée par la grève générale. Le Cardinal Van Roey, primat de Belgique, lance un appel pour dénoncer « comme gravement coupable en conscience cette grève désordonnée et déraisonnable »

24 décembre - Samedi

La grève progresse toujours. Elle s'étend particulièrement à la Flandre. Le 1^{er} ministre s'exprime à la radio. Le journal socialiste « *la Wallonie* » est saisi. Des poursuites judiciaires sont engagées contre les grévistes et des perquisitions sont opérées chez plusieurs militants socialistes. La troupe est réquisitionnée et des renforts de gendarmes sont envoyés dans les régions les plus radicales. Mais un appel à la désobéissance est adressé aux soldats : « croisez vous les bras, fraternisez avec les grévistes ».

25 décembre, jour de Noël

Une lettre des prêtres de Seraing est distribuée à l'issue de la messe de minuit. Elle revendique pour le monde du travail une plus juste place au sein de la société et une répartition équitable entre les différentes classes sociales.

26 décembre - Lundi

Elargissement de la grève. Réquisition de la troupe, saisie des journaux *Le Peuple*, et *Le Monde du Travail*. Nombreuses perquisitions auprès de militants syndicaux.

27 décembre – Mardi

Manifestation de masse à Bruxelles et en province, la grève s'étend dans tout le Nord du pays. Le syndicat chrétien CSC se désolidarise définitivement du mouvement.

28 décembre – Mercredi

Heurts violents entre grévistes et gendarmes. Manifestation dans tout le pays

29 décembre – Jeudi

La grève atteint son apogée, les incidents se multiplient, le mouvement prend une tournure insurrectionnelle avec édification de barrage. André Renard le leader syndical menace d'utiliser l'abandon total de l'outil. Le Roi rentre de Séville où il était en voyage de noce.

Vendredi 30 décembre

Nombreuses manifestations, un tué à Bruxelles, plusieurs actes de sabotage.

31 décembre - Samedi et 1^{er} janvier – dimanche

Trêve de nouvel an

3 janvier – Mardi

La Chambre reprend la discussion à propos de la Loi Unique

5 janvier - Jeudi

La grève est en régression, plusieurs manifestations importantes, nombreuses arrestations.

6 janvier – Vendredi

Durcissement en Wallonie, violents incidents à Liège, de nombreux blessés. La gare des Guillemins, la grande poste et le journal « *la Meuse* » sont saccagés, les grévistes établissent des barricades, nombreuses arrestations et nombreux blessés graves. La reprise se confirme en Flandre.

7 janvier – Samedi

Décès d'un gréviste atteint par balle, barricades, nombreux actes de sabotages, déraillement de trains, sabotages des voies, attentats contre des pylônes et ponts.

9 janvier – Lundi

Importante concentration en Wallonie. Arrestations massives dans le Borinage. 3000 soldats supplémentaires sont ramenés de leurs casernements en Allemagne. Un mot d'ordre surgit : **Marche sur Bruxelles**. La grève reste solide à Liège, Charleroi, au Centre et au Borinage. La reprise est assez nette en Flandre.

11 janvier – Mercredi

Nette reprise du travail.

12 janvier – Jeudi

Graves affrontements entre forces de l'ordre et manifestants à Charleroi.

13 janvier – Vendredi

La loi unique est votée par la chambre.

16 janvier – Lundi

La grève continue dans les centres industriels wallons, nouveaux incidents à Liège, un troisième mort parmi les grévistes.

18 janvier – Mercredi

La grève se maintient à Liège et Charleroi.

21 janvier – Samedi

La grève est suspendue, la FGTB se prononce pour le fédéralisme syndical, un nouveau gréviste décède.

IV. Annexes :



a) Comprendre l'Etat Belge aujourd'hui

1. Création de l'Etat Belge

La révolution belge de 1830 conduit à l'indépendance de la Belgique et à l'établissement d'un Etat neutre (aucune alliance avec d'autres pays) sous l'autorité d'un gouvernement provisoire et d'un congrès national.



Avec l'installation de Léopold de Saxe-Cobourg Gotha comme 1^{er} roi des Belges, la Belgique devient une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire.

En 1827-1828, les catholiques et libéraux s'unissent. Cette union est consacrée par un compromis en 1830 qui consiste en la construction d'un Etat libéral où il n'y a pas de politique anticléricale et où le catholicisme est reconnu comme une religion de la majorité. Le tout est basé sur une constitution qui garantit un nombre élevé de libertés comparé aux autres lois fondamentales de l'époque et qui est intouchable aux yeux du gouvernement. Cet unionisme se transforme, après l'indépendance, en une coalition électorale et gouvernementale permanente, constituée de membres modérés des deux partis.

Le pays est alors dirigé par une oligarchie élue au suffrage censitaire et capacitaire à représentation majoritaire, dont la seule langue est de facto le français. L'unionisme persistera tant que la peur d'une annexion néerlandaise ou française sera forte.

Suite à la mort de Léopold Ier, son fils, Léopold II, monte sur le trône en 1895.

Le 18 avril 1893, le pays connaît le suffrage universel tempéré par le vote plural. Le suffrage universel ne sera accordé aux hommes et aux femmes de plus de 21 ans qu'en 1948 (1980, vote accordé aux plus de 18ans)



La constitution belge a donc été créée suite à l'indépendance de la Belgique. Elle était au départ, écrite en français. Il faudra attendre le 10 avril 1967 pour obtenir une version en néerlandais et 1991 pour la version en allemand.

La Belgique connaît une forte expansion économique et devient une puissance industrielle importante grâce à une industrialisation précoce dès le début de la Révolution industrielle du XVIIIe siècle. Mais aussi grâce à des territoires densément peuplés et par un blocus continental sous Napoléon Ier.

Grâce à l'intervention de l'Etat, le pays se dote rapidement du premier réseau ferroviaire du continent européen, qui restera le plus dense. Il est le berceau d'avancées technologiques

dans de nombreux domaines comme par exemple la chimie avec la découverte d'un procédé de fabrication industrielle de la soude par Ernest Solvay.

Après la conférence de Berlin (1884-1885), Léopold II a acquis l'Etat indépendant du Congo comme possession privée. La reprise du Congo par l'Etat est effective fin 1905 après le rapport d'une commission d'enquête déplorant l'exploitation des indigènes et les abus qu'ils subissent, particulièrement pour la récolte du caoutchouc naturel.

En 1908, la Belgique devient un empire colonial après que le roi ait légué la souveraineté de son domaine à l'Etat.



Léopold II n'avait pas de fils, c'est donc son neveu Albert Ier qui lui succéda en 1909. Albert Ier décède prématurément en 1934 en faisant de l'alpinisme. A son décès, c'est son fils Léopold III qui monta sur le trône.



2. La question royale : 1945-1951

La question royale désigne en Belgique les événements politiques qui eurent lieu entre le 7 mai 1945 et le 17 juillet 1951 à propos du retour au pays du roi Léopold III après la seconde guerre mondiale.

Lors de la seconde guerre mondiale, Léopold III décide de rester en Belgique et de capituler face à l'Allemagne. Mais le gouvernement n'est pas d'accord. Pourtant le 28 mai 1940 le roi capitule.

En 1944, le roi est déporté, avec son accord, par les nazis en Allemagne puis en Autriche.

Le 7 mai 1945, l'armée américaine libère la famille royale. Le roi Léopold III souhaite rentrer en Belgique. Les ministres catholiques y sont favorables mais leurs collègues des partis non confessionnels y sont opposés.

Le 19 juillet 1945, le Parlement adopte une loi n'autorisant pas le retour du roi sans que le Sénat et la Chambre ne se prononcent sur la fin de l'impossibilité du régner de Léopold III. Une impossibilité de régner déclarée en juin 1940 qui, en fait et en droit, n'avait pas pris fin.

Au vue de l'attitude neutraliste de roi durant l'occupation, différents points de vue s'opposent. Les sociaux-chrétiens sont favorables au retour du roi, les libéraux souhaitent un effacement du roi, tandis que les socialistes et communistes exigent son abdication.

3. L'organisation d'une consultation populaire en 1950

De 1947 à 1949, une coalition socialistes-chrétiens (PSB et PSC), qui n'a pas de position commune face à la question royale, dirige le pays. Celle-ci est menée par Paul-Henri Spaak. Après les élections de 1949 (1^{ère} participation des femmes), une coalition entre sociaux-chrétiens (PSC) et libéraux se met en place.

Ce gouvernement organise le 12 mars 1950 une Consultation populaire, soit un référendum consultatif sur le retour du roi sur le trône. (rq : le référendum n'est pas permis par la Constitution belge)

4. Les résultats de la Constitution divisent Wallons et Flamands

Le résultat est que 2 933 382 Belges soit 57.68% se déclarent favorables au retour du roi. Alors que 2 151 881 soit 42.32% sont contre. Mais une fracture apparaît. Si 72.2% des Flamands se montrent favorables au souverain, 58% des Wallons y sont opposés ainsi qu'une majorité des Bruxellois.

En Flandres, 16 arrondissements sur 16 votent pour le retour du roi.

A Bruxelles, on enregistre une légère majorité favorable dans l'ancienne province du Brabant.

En Wallonie, 9 arrondissements sur 13 sont contre le retour du roi.

Des grèves éclatent dès les résultats du référendum.

Mais les élections de juin 1950 voient la constitution d'un gouvernement social-chrétien qui met fin à l'impossibilité de régner du roi (grâce à leur majorité au Parlement).



Le 22 juillet 1950, Léopold III revient à Bruxelles protégé par des milliers de gendarmes et soldats.

Dès l'annonce de cette arrivée, d'importantes manifestations, des grèves, des dépôts de fleurs aux monuments aux morts expriment en Wallonie l'opposition au retour du roi.

Ces grèves sont lancées par la FGTB, le PSB, le PCB, dans une certaine mesure les libéraux, quelques chrétiens de gauche, le Mouvement wallon et les anciens cadres de la Résistance.

La veille du retour du roi, un 1^{er} attentat à l'explosif a lieu à Boussu (Mons). Une centaine de ceux-ci visèrent les voies de chemin de fer et les centrales électriques. La réaction au retour du roi fut très violente dans les bassins industriels wallons, surtout en région liégeoise. La grève y est générale dès le 26 juillet 1950.

Les manifestations se succèdent, la tension est à son comble, lorsque, le 30 juillet 1950, trois hommes furent abattus par la gendarmerie lors d'un meeting à Grâce-Berleur, en banlieue liégeoise. Un quatrième mourut de ses blessures.

5. Léopold III se retire



Léopold III, face aux violences générées par ses opposants et cédant aux conseils de la plupart des ministres du Gouvernement de Jean Duvieusart, décide de transmettre ses pouvoirs à son fils Baudouin. Celui-ci prête serment comme Lieutenant général du Royaume, le 11 août 1950. Un an plus tard il deviendra le 5^{ème} roi des Belges.

La question royale et les événements qui y sont liés marqueront à jamais les Belges. Celle-ci fut le 1^{er} grand révélateur de la division du peuple.

Les conséquences : les néerlandais prirent conscience de constituer la majorité de la population. Ils virent donc le refus d'accepter le résultat de la consultation populaire par les Wallons comme un déni de démocratie.

En Flandres, les mouvements flamands se radicalisèrent.

En Wallonie, c'est le monde ouvrier qui se radicalisa, estimant que les Wallons étant minoritaires, avaient besoin d'une protection et donc d'une autonomie plus large.

6. Frontière linguistique

Petit rappel : lors de l'indépendance de la Belgique en 1830, ses dirigeants décident d'imposer le français comme langue nationale car c'est la langue de l'élite et qu'aux yeux des dirigeants le français a pour vertu d'être une langue internationale et d'être homogène. Le français est donc la langue officielle alors que les flamands sont plus importants en nombre. 1^{er} problème.

La Belgique est officiellement divisée en deux entités unilingues en 1921.



En 1932, les lois linguistiques entrent en vigueur : l'administration et l'enseignement seront unilingues en Flandre et en Wallonie et bilingues à Bruxelles.

La 1^{ère} frontière linguistique est fixée en 1962. Celle-ci est fixée par le ministre Harmel (wallon) avec l'accord du parlement.

En 1963, la loi sur l'emploi des langues en matière administrative entre en vigueur. La Belgique est divisée en 4 régions linguistiques : la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région de langue allemande et la région bilingue de Bruxelles-Capitale.

Les Communautés et les Régions sont créées en 1970 mais seules les Communautés sont organisées. Les Régions seront organisées seulement en 1980.

7. Ligne du temps

1830 : indépendance de la Belgique avec Léopold de Saxe-Cobourg Gotha comme 1^{er} roi des Belges. Suffrage censitaire.

1831 : création de la Constitution belge

1884-1885 : conférence de Berlin, la Belgique obtient le Congo

1893 : suffrage plural

1908 : la Belgique devient un empire colonial

1921 : la Belgique est officiellement divisée en deux entités unilingues, régime défini en fonction de recensements décennaux

1932 : lois sur l'usage des langues dans l'enseignement et l'administration

28 mai 1940 : le roi Léopold III capitule face à l'Allemagne (seconde guerre mondiale)

1944 : le roi Léopold III est déporté en Allemagne puis en Autriche

7 mai 1945 : l'armée américaine libère la famille royale, le roi désire rentrer en Belgique

19 juillet 1945 : vote au parlement belge de l'interdiction du retour du roi

1948 : suffrage universel pour les hommes et les femmes de plus de 21 ans

12 mars 1950 : consultation populaire : pour ou contre le retour du roi

Juin 1950 : élections belges, la nouvelle majorité vote le retour du roi

22 juillet 1950 : retour du roi et début des manifestations wallonnes contre ce retour

11 août 1950 : Léopold III se retire et Baudouin prête serment comme lieutenant général du royaume. → 1^{er} grand révélateur de la division des Belges

30 juin 1960 : proclamation de l'indépendance du Congo

3 septembre 1960 : nouveau gouvernement de coalition centre-droit dirigé par Eyskens et regroupant sociaux-chrétiens (PSC) et libéraux (PLP). Ce gouvernement s'engage dans un vaste programme d'austérité baptisé loi unique servant à réduire la dette publique belge.

6 décembre 1960 : André Renard lance le principe de grève générale contre la loi unique mais fut repoussé.

14 décembre 1960 : début de la grève générale en Wallonie, attentats à la bombe, insurrection, montée en puissance du Mouvement Wallon.

15 janvier 1961 : fin de la grève. → Second grand révélateur de la division des Belges

1962 : fixation définitive des frontières, fin des recensements linguistiques. Principe d'unilinguisme régional. Le « carcan » est installé, 19 communes néerlandophones autour de Bruxelles.

1963 : création de la Région Bruxelles Capitale et de l'arrondissement de Bruxelles Halle Vilvoorde, circonscription électorale bilingue qui est l'exception à l'unilinguisme régional.

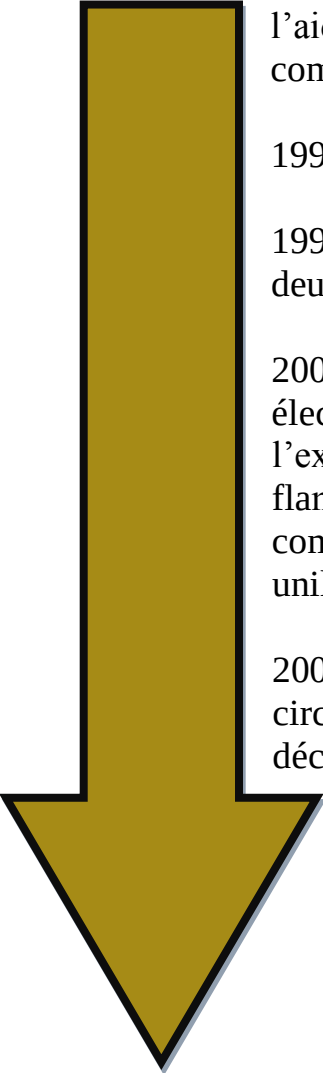
10 avril 1967 : la Constitution Belge est traduite en néerlandais

Novembre 1967 – mars 1968 : crise politique dite du « Walen buiten/ Leuven Vlaams »

1970 : création des communautés et des régions établit sur le principe de l'autonomie culturelle

1980 : suffrage universel pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

1988 : de nouvelles compétences sont accordées aux Communautés : l'enseignement est communautarisé ainsi que



l'aide à la presse écrite et la réglementation de la publicité commerciale pour la radio et la télévision.

1991 : la Constitution Belge est traduite en allemand

1993 : la Belgique devient un Etat fédéral, dans lequel coexistent deux communautés culturelles et linguistiques.

2002 : le gouvernement Verhofstadt réforme les circonscriptions électorales au niveau des provinces mais ne tranche pas sur l'exception de BHV qui reste bilingue. Début des revendications flamandes pour une scission de l'arrondissement, à savoir que les 35 communes sur le territoire de la région flamande deviennent unilingues.

2003 : un arrêt de la Cour d'arbitrage stipule que le maintien de la circonscription électorale de BHV est incompatible avec le découpage électoral en provinces pour les législatives.

8. Lexique :

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

Régime politique qui reconnaît un monarque élu ou héréditaire comme chef de l'Etat mais où une constitution limite ses pouvoirs.

DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Régime dans lequel le peuple élit ses représentants qui forment le parlement et exercent le pouvoir législatif et dont une partie d'entre eux, soutenus par la majorité parlementaire, constituent le gouvernement qui dirige l'exécutif.

SUFFRAGE CENSITAIRE

Vote réservé aux personnes qui s'acquittaient d'un impôt.

SUFFRAGE CAPACITAIRE

Qualifie un système de vote où seuls les détenteurs de certains titres ou diplômes ou ceux qui exercent une certaines fonctions auront le droit de voter.

VOTE PLURAL

Pratique par lequel un seul individu a le droit de voter plusieurs fois à une même élection, en raison de critères de propriété, d'imposition, de scolarisation ou de statut social.

SUFFRAGE UNIVERSEL

Droit de vote pour tous les citoyens de plus de 18ans d'un pays.

MOTION

Proposition, souvent soumise au vote, proposée par l'un des groupes ou l'un des membres d'une assemblée.

FGTB

Fédération Générale du Travail de Belgique.

b) Documents

MESSAGE DES PRETRES DE SERAING, « LA GRANDE GREVE », RENE DEPRez

ANNEXE N° IV

DECLARATION DU CARDINAL VAN ROEY

« Appel à nos Compatriotes,

» Je ne suis pas un homme de parti. Je suis archevêque, c'est-à-dire pasteur des âmes et guide de consciences. Dans les circonstances que nous traversons en ce moment, je crois de mon devoir pastoral de m'adresser à tous mes compatriotes et de leur dire : Dimanche, fête de Noël, nous commémorons la venue sur terre de l'unique rédempteur des hommes, de Celui qui est venu apporter aux hommes de bonne volonté la seule paix véritable. Cet anniversaire nous incite à vous rappeler que tous les actes qui tendent à désorganiser la vie nationale et à paralyser les organes essentiels de la collectivité doivent être dénoncés comme gravement coupables en conscience, étant donné les incalculables dommages qui en résultent pour le pays et le tort qu'ils causent à tous les citoyens.

» Par conséquent, les grèves désordonnées et déraisonnables auxquelles nous assistons à présent doivent être réprouvées et condamnées par tous les honnêtes gens et tous ceux qui ont encore le sens de la justice et du bien commun.

» Les ouvriers, les employés et les fonctionnaires, en raison de leur dévouement à leur tâche journalière, méritent l'estime de tous. Ils ne sont évidemment pas partisans du désordre, ni de l'anarchie et ils ne peuvent se laisser entraîner par des fauteurs de troubles. Qu'ils reprennent conscience de leurs devoirs et se mettent au travail sans tarder. Que les organisations professionnelles et les syndicats, au lieu d'inciter ou de collaborer à la grève, ramènent leurs affiliés dans le droit chemin et à une meilleure compréhension de l'intérêt de tous. »

Malines, le 23 décembre 1960.

† J.E. Cardinal VAN ROEY,
Archevêque de Malines.

ANNEXE N° V

MESSAGE DES PRETRES DE SERAING

« En cette nuit de Noël, qui nous rappelle la naissance du Christ dans notre monde, nous voudrions vous dire combien cet amour de Dieu vous est nécessaire pour être « les hommes de bonne volonté ».

» Pour être de bonne volonté aujourd'hui, nous devons porter la paix que nous recevons à Noël. Cette paix, c'est la devise du Pape Pie XII, nous ne l'aurons que si nous tendons tous à rechercher la justice.

» Entraînée par ses militants, bien sûr, mais soulevée par une vague de fond plus lointaine, la classe ouvrière a cessé le travail.

» Tout ce qui touche à ses fils atteint l'Eglise. Elle ne se résigne pas à la condition prolétarienne, qu'elle tient pour la honte de ce siècle.

» Que demande le monde du travail ? Simplement sa juste place dans la nation. Il ne veut pas être traité en inférieur, il veut être considéré. Il désire qu'on tienne compte de son ascension progressive. Dans ce domaine, les responsabilités incombent pour une bonne part aux pouvoirs publics. Des efforts ont été faits, des résultats obtenus. Mais des réformes de base doivent être entreprises. Il ne faut pas craindre de les aborder hardiment. Ce qu'attend la classe ouvrière, ce n'est pas un ajustement partiel ; c'est une solution plus entière et durable. C'est un ordre humain.

» Nous savons que ce programme rencontre des obstacles et que ce pays éprouve des difficultés économiques et financières. Il est naturel que tous les Belges s'imposent des sacrifices ; il ne faut pas que ce soient avant tout les mêmes qui les supportent. On fait valoir

321

DECLARATION DU CARDINAL VAN ROEY, « LA GRANDE GREVE », RENE DEPRez

V. Questionnaire

- Quels sont les points communs aux événements survenus en 1945-51 lors de l'épisode de la question royale et en 1960-61 lors de la grande grève ?
- Qu'est-ce qui a provoqué la grande grève de 1960-61 ? Qui ?
- Quelles étaient les revendications des grévistes et pourquoi ?
- Pourquoi Léopold III doit-il abdiquer ? Qui lui succède ?
- Quand est établi le suffrage universel pour les hommes et les femmes de plus de 21 ans ? Quand est-ce accordé aux plus de 18 ans ?
- En quoi consiste la question royale ? Quelles sont les conséquences ?
- Qu'est-ce que le MPW ? Quand apparaît-il et pourquoi ?
- Que signifie FGTB ?
- Qui est André RENARD ?

VI. Bibliographie

- Valmy Feaux, Cinq semaines de lutte sociale. La grève de l'hiver 1960-1961, Éditions de l'Institut de Sociologie - ULB, Bruxelles, 1963.
- René Deprez, La grande grève (décembre 1960-janvier 1961). Ses origines, son déroulement, ses leçons, Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1963
- L'Encyclopédie du Mouvement wallon, Institut Jules Destrée, Charleroi, 2000
- Philippe Destatte, L'Identité wallonne, Institut Jules Destrée, coll. Notre Histoire, Charleroi, 1997 (ISBN 2870350007)
- Maarten Van Ginderachter, Le Chant du Coq., Cahiers Jan Dhondt 3, Acamedia Press, Gand, 2005 (ISBN 9038208308)
- Vincent Vagman, « Le mouvement wallon et la question bruxelloise », dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, CRISP, Bruxelles, no 1434-1435, 1994, p. 64 (ISSN 00089664)
- Chantal Kesteloot, « Mouvement wallon et identité nationale », dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, CRISP, Bruxelles, no 1392, 1993, p. 48 (ISSN 00089664)
- Chantal Kesteloot, Tendances récentes de l'historiographie du mouvement wallon (1981-1995), Revue Belge d'Histoire Contemporaine, XXV, 1994-1995, 3-4, p. 539-568. [lire en ligne]
- Pierre Tilly, André Renard, Le Cri, Bruxelles, 2005
- H. Dorchy, Histoire des Belges: des origines à 1991, 7ème édition, Be Boeck-Wesmael, bruxelles, 1991, pp.193-195.
- V. Dujardin, M. Dumoulin et M. Van den Wijngaert (dir.), Léopold III, Bxl, 2001.
- M. Dumoulin, E. Gérard, M. Van den Wijngaert et V. Dujardin , ‘Nouvelle Histoire de Belgique Volume II : 1905-1950’, ISBN 2804800784.
- Léopold III, Pour l’Histoire, Bxl, 2001.

- Jean Duvieusart (Premier Ministre lors des faits), La Question royale. Crise et dénouement, juin, juillet, août 1950', Bxl, 1976 (qui cite les rapports remis par la Sûreté de l'État, notamment p. 100 et pp.187-213).
- P. Theunissen, 1950, le dénouement de la question royale, Bxl, 1986.
- S. Deruette, La phase finale de la question royale, une question populaire, in Les faces cachées de la monarchie belge, Bxl-Quenast, 1991, pp. 230-231.
- J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, Léopold III. De l'an 40 à l'effacement, Bxl, 1991, p. 323.
- Jean Stengers, Aux origines de la question royale. Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940 , Paris-Gembloux, 1980.
- Van Doorslaere et Verhoyen, L'assassinat de Julien Lahaut, EPO, Bruxelles, 1987.
- Velaers et van Goethem, Leopold III. Het Land. De Koning. De Oorlog, Lannoo, Tielt, 1994.
- Article Gouvernement wallon dans Encyclopédie du Mouvement wallon (voir le 2e tome (F-N), publié le 15 décembre 2000, (ISBN 2-87035-019-8), Institut Destrée, Charleroi, 2000, pp. 740-742.
- Jean Vanwelkenhuyzen , Quand les chemins se séparent. Aux sources de la question royale, Gembloux, Duculot, 1988.
- André de Staercke, Mémoires sur la Régence et la Question royale, Éditions Racine, Bruxelles, 2003 (ISBN 978-2-87386-316-6).
- WIKIPEDIA : http://fr.wikipedia.org/wiki/Grève_générale_de_l'hiver_1960-1960
- WIKIPEDIA : http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_wallon
- WIKIPEDIA : http://fr.wikipedia.org/wiki/Question_royale
- http://www.la-democratie.fr/d_parlementaire.htm
- http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?id_art=326
- <http://dictionnaire.sensagent.com/démocratie+parlementaire/fr-fr/>

- http://archives.lesoir.be/le-dossier-bhv-pour-les-nuls_t-20100416-00VNX3.html
- http://archives.lesoir.be/le-dossier-bhv-pour-les-nuls_t-20091026-00QKEJ.html
- <http://clubdusoir.lesoir.be/Hiver%2060>
- http://www.ps-federation-liege.be/cms/ilhs/?pg_id=409
- <http://www.arquebusiers.be/leopold1.htm>
- <http://www.lessignets.com/signetsdiane/calendrier/avril/9.htm>
- <http://www.arquebusiers.be/20e-siecle-5.htm>
- <http://www.viewallonne.be/fr/accueil>
- <http://www.babelgique.com/en-savoir-plus-sur-la-belgique/>
- <http://dutron.wordpress.com/2010/07/13/andre-renard-syndicaliste-et-militant-wallon/>
- <http://gifs.etoile-b.com/displayimage.php?album=1658&pos=14>
- http://legadz.free.fr/belgique/pages/albert1_portrait.htm